

Procès-verbal

Conseil académique
du 22 septembre 2015

Le conseil académique de l'Université a été réuni en séance plénière le 07 septembre 2015 à 14h à l'Amphithéâtre Lagon, UFR Droit Economie Gestion, sous la présidence de Monsieur SAINT-ANDRÉ.

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ Président de l'université	Présent
Christian PIHET Vice-président du conseil scientifique	Présent
Didier PELTIER Vice Président du CEVU	Présent
Wilhelmine ALENET Suppléante : Marine PAILLOT	Absente
Philippe ALLAIN	Absent
Stéphane AMIARD	Absent
Christophe ANGOT	Excusé, procuration à Jean-Paul SAINT-ANDRÉ
Rémy ARTUS Suppléant : Félix CHAILLOU-DELECOURT	Absent
Carole AVIGNON	Présente
Aziz BALLOUCHE	Présent
Christine BARRAS	Présente
Jean-Pierre BENOIT	Absent
Monique BERNIER	Excusée, procuration à Félicien LEMAIRE
Serge BLONDEL	Excusé, procuration à Anthony TAILLEFAIT
Laurent BORDET	Présent
Jean-Philippe BOUCHARA	Présent
Tatiana BOUCHÉ Suppléant : Arthur PIRAUX	Absent
Jean-François BRUGEMAN	Présent
Antoine CAILLON	
Alphonse CALENDIA	Excusé, procuration à Jean-Philippe BOUCHARA
Corentin CHAS Suppléante : Charlotte VIAIRON	Absent
Loïc CHAUMONT	Présent
Jacquelin CHARBONNEL	Absente
Mathias CHALLEND DE CEVINS Suppléante : Margarida SANTOS VALERIO	Absent
Véronique CHUREAU	Présente
Aurora CULLIERE Suppléant : Guillaume LEVAVASSEUR	Absente
Régis COUTANT	Excusé, procuration à Sabine MALLET
Christophe DANIEL	Présent
Anne-Laure DAVID	Absente
Clarisse DAVID	Excusée, procuration à Christian PIHET
Cheikh Tidiani DIALLO Suppléant : Djelika DIABATE	Absent
Marianne DESMEDT	Excusée, procuration à Jean-Paul SAINT-ANDRÉ
Anais DINGUILA MBOUMBA Suppléant : Abgachi Noé WOROU	Absente
Loulou DODIER Suppléante : Léa CLAVIER	Absente
Anais DUCLOS Suppléant : Wenceslas FLORO	Absente
Thibaut DUCHÉNE Suppléant : Martial LAUNAY	Absent
Erich FISBACH	Excusé, procuration à Jean-Michel MATZ
Olivier GROS Suppléante : Léonie PELLETIER	Absent
Nathalie GAUMER	Présente
Denis GINDRE	Présent
Fabrice GUERIN	Absent
Guido HULSMANN	Présent

◆ **Ordre du jour**

1. Autoévaluation : volets formation et recherche information et discussion	4
1.1. Autoévaluation : volet formation	4
1.2. Autoévaluation : volet recherche	4
2. Campagne d'emploi des enseignants et enseignants chercheurs.....	4
3. Modification des statuts de l'Université d'Angers : création UFR Santé	5

◆ **Annexes : dossiers de séance**

M. SAINT-ANDRÉ ouvre la séance du Conseil académique en formation plénière à 14h.

1. Autoévaluation : volets formation et recherche | information et discussion

1.1. Autoévaluation : volet formation

M. PELTIER introduit le volet formation de l'autoévaluation. Il rappelle que lors du Conseil académique du 7 septembre, 25 dossiers n'avaient pas été soumis au vote. L'objectif était de permettre au porteur de chaque formation d'améliorer la qualité de son dossier.

Suite à ce nouveau temps d'étude et de travail, les améliorations apportées à chaque dossier ont été communiquées aux membres du Conseil académique.

M. PELTIER soumet la liste des 25 dossiers présentés à l'avis du Conseil académique.

Le Conseil académique émet un avis favorable, à l'unanimité, au dépôt des dossiers.

1.2. Autoévaluation : volet recherche

M. PIHET présente le volet recherche de l'autoévaluation. Le dossier s'articule autour d'une présentation des unités de recherche, d'une part, et des écoles doctorales, d'autre part.

M. BALLOUCHE s'étonne que le LETG ne soit pas rattaché à la SFR Confluences et à la MSH Ange Guépin dès lors qu'il en est l'un des membres fondateurs. Il craint une confusion entre les SFR et les pôles. Cette articulation est trop rigide et pose des problèmes aux équipes moins structurées. Ainsi, le LETG est une équipe transversale, qui certes fait de la recherche sur l'environnement, mais réalise aussi une partie de son activité dans le secteur SHS.

M. SAINT-ANDRÉ précise que la structuration des pôles passe par la création des SFR. L'appartenance à une SFR facilite la lisibilité de la recherche et son fonctionnement. Cependant, l'appartenance d'une unité de recherche à un pôle et à une SFR distincts n'est pas problématique.

M. SIMONEAU ajoute que la politique de recherche est menée par pôle. La représentation du pôle par une SFR facilite les discussions. Cependant, le rattachement du LETG au pôle SHS et à la SFR Confluences ne résoudrait pas forcément le problème.

MME. BARRAS s'inquiète d'une possible disparition du pôle environnement.

M. SAINT-ANDRÉ indique que ce questionnement autour du pôle environnement est à poursuivre en commission de la recherche.

M. SAINT-ANDRÉ soumet le dossier d'autoévaluation relatif à la structuration de la recherche et des écoles doctorales à l'avis du Conseil académique.

Le Conseil académique émet un avis favorable, à l'unanimité, sur le dossier d'autoévaluation relatif à la structuration de la recherche et des écoles doctorales.

2. Campagne d'emploi des enseignants et enseignants chercheurs

M. SAINT-ANDRÉ présente la campagne d'emploi des enseignants et enseignants-chercheurs.

M. LEMAIRE interroge la création d'un poste de professeur de science politique qui devait faire l'objet d'un repyramidage. Il s'étonne qu'une problématique de calendrier bloque la possibilité de création de ce poste alors même que les besoins en termes de service d'enseignement et de visibilité de la recherche sont connus.

M. SAINT-ANDRÉ indique que les discussions avec le doyen de l'UFR DEG ont permis de proposer le repyramidage d'un poste de MCF en PR 4^e et de récupérer le poste de MCF à la campagne suivante en cas de promotion du collègue MCF de sciences politiques. Ce scénario n'a pas été retenu par la composante.

M. DANIEL ajoute que le poste n'a pas pu être ouvert dans le cadre de cette campagne, mais qu'il sera ouvert l'année prochaine.

Procès-verbal du conseil académique du 22 septembre 2015

M. LE GALL confirme que l'opération est seulement reportée à l'année suivante. Il était impossible cette année de procéder à un recrutement sur un emploi non vacant.

MME. MALLET s'étonne de l'affectation recherche de certains emplois.

M. SAINT-ANDRÉ précise qu'il existe en effet une incertitude sur l'affectation recherche pour un emploi d'ATER.

En effet, deux enseignants-chercheurs de pharmacie ont demandé leur changement d'affectation recherche. En cas de réponse positive à cette demande, cela s'accompagnerait de l'octroi d'un poste d'ATER avec une affectation recherche au MINT. Ces questions pourront être rediscutées en conseil académique restreint.

M. SAINT-ANDRÉ soumet la campagne d'emploi des enseignants et enseignants-chercheurs à l'avis du Conseil académique.

Le Conseil académique émet un avis favorable, à la majorité (42 voix pour ; 2 abstentions), à la campagne d'emploi des enseignants et enseignants-chercheurs.

3. Modification des statuts de l'Université d'Angers : création UFR Santé

M. SAINT-ANDRÉ rappelle le cadre législatif de création des UFR.

M. SAINT-ANDRÉ présente le projet de création de l'UFR Santé.

M. PELLERIN se réjouit de l'existence d'un vice-doyen étudiant au sein de ce nouvel UFR Santé.

M. SAINT-ANDRÉ partage ce sentiment et espère que d'autres composantes s'approprient également cette possibilité.

M. SAINT-ANDRÉ soumet la création de l'UFR Santé à l'avis du Conseil académique.

Le Conseil académique émet un avis favorable, à l'unanimité, à la création de l'UFR Santé.

L'ordre du jour étant épuisé, M. SAINT-ANDRÉ lève la séance à 15h30.

Le Président de l'Université d'Angers,
Jean-Paul SAINT-ANDRÉ

Le Vice-président du Conseil d'administration,
Christian ROBLEDO

Le Vice-président du Conseil scientifique,
Christian PIHET

**Le Vice-président du Conseil des études et
de la vie universitaire,**
Didier PELTIER

**Le Directeur général des services
de l'Université d'Angers,**
Olivier TACHEAU